



Licence Économie et gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et gestion. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02037777

HAL Id: hceres-02037777

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037777>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Economie et gestion

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit économie gestion

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Economie et gestion* est destinée à former des cadres en petites et moyennes entreprises (PME) ou dans les administrations publiques dans le domaine de l'économie ou de la gestion, ce qui ouvre un large spectre de métiers. Localisée sur le site de Vannes (Morbihan), elle propose depuis 2004 un tronc commun en première année (L1) et en deuxième année (L2) avec toutefois quelques matières de pré-spécialisation. Il est à noter qu'un parcours spécifique de Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vient compléter le dispositif de pré-spécialisation en L1 et L2 pour des étudiants en provenance de classes préparatoires du lycée Charles de Gaulle à Vannes.

L'orientation spécifique a lieu en troisième année (L3), ce qui donne lieu à trois cursus bien différenciés :

- Le parcours *Administration économique et sociale (AES)* propose de former des assistants cadres polyvalents en PME ou dans les administrations ainsi que de préparer les concours de la fonction publique (catégorie A).
- Le parcours *Sciences économiques* a pour vocation de former des cadres spécialisés en économie en entreprises du secteur privé ou public.
- Le parcours *Sciences de gestion* vise l'acquisition de connaissances fondamentales en gestion ainsi que des savoir-faire professionnels. A ce titre, deux options sont proposées, Comptabilité finance et Marketing vente.

Synthèse de l'évaluation

Les trois parcours proposés (*AES*, *Sciences économiques* et *Sciences de gestion*) couvrent la diversité des enseignements attendus en licence d'*Economie et gestion* et sont cohérents avec les objectifs visés en termes d'acquisitions de compétences dans ces domaines. Le parcours spécifique CPGE n'est pas expliqué ou justifié dans le dossier.

Les parcours s'appuient sur des partenariats étroits avec des acteurs locaux tant dans les entreprises que dans le secteur public (Vannes agence de développement et de technopole, ville de Vannes, Centre des jeunes dirigeants d'entreprises de Vannes, Caisse d'allocations familiales, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Conseil départemental du Morbihan, Crédit Agricole). Si l'implantation locale est indiscutable, le soutien d'acteurs régionaux est plus ténu (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne, Pépite Bretagne).

La licence de l'UBS affirme se différencier de formations similaires proposées par d'autres universités relativement proches (Brest et Rennes) en se positionnant comme une voie d'accès à des formations complémentaires telles qu'un Diplôme universitaire (DU) *Administration territoriale* localisé au département droit de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Droit, de sciences économiques et de gestion (DSEG), un DU *Management opérationnel des petites entreprises (MOPE)* monté en partenariat avec la Chambre des métiers et un DU *Décisionnel* localisé à l'UFR Sciences. En revanche, il n'est mentionné aucune différenciation en lien avec une poursuite d'études en master *Sciences du management* de l'UBS.

Le rôle des TIC (technologies de l'information et de la communication) n'est pas évaluable au vu des informations remises. Il est simplement mentionné l'existence d'outils « bruts » tels que l'ENT (espace numérique de travail) sans précision sur leur rôle pédagogique.

Le manque de données sur la mobilité étudiante reflète le fait que la place de l'international n'est pas un objectif spécifiquement affiché par la licence *Economie et gestion* de l'UBS.

L'ouverture sur le monde professionnel est réalisée grâce à la participation d'intervenants extérieurs professionnels qui assurent 17% des volumes horaires, les autres 83% étant réalisés par les enseignants de l'établissement.

Les effectifs d'étudiants sont en constante évolution depuis 2010, ce qui laisse à penser que le besoin local pour ce type de formation est réel. En ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, aucune information n'est donnée. Il est par conséquent difficile de mesurer la pertinence de ce diplôme de licence, d'une part pour le tissu économique local et d'autre part pour l'alimentation des formations de master proposées ensuite par l'UBS.

Points forts :

- Logique du parcours se basant sur un tronc commun en L1, L2 puis sur une vraie différenciation en L3.
- Effectifs en progression.
- Interventions de professionnels spécialistes dans leur domaine.

Points faibles :

- Manque d'information sur l'insertion ou la poursuite d'étude des diplômés.
- Faiblesses des liens avec le tissu économique au niveau régional.
- Manque d'information sur les modalités d'utilisation du numérique.
- Absence de justification du parcours CPGE dans l'offre de formation de l'UBS.
- Manque d'ouverture internationale.

Recommandations :

Il conviendrait de réaliser un bilan précis et actualisé du devenir des étudiants (diplômés ou non).

Il pourrait être pertinent de rechercher et de formaliser des partenariats avec des entreprises et organisations régionales. Il faudrait développer l'usage des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) dans la pédagogie ainsi que la politique d'échanges internationaux.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les trois parcours proposés reposent sur des cursus différenciés avec un système de pré-spécialisation au travers de matières spécifiques en L1 et L2 puis une orientation spécifique en L3. Ils répondent ainsi à des projets professionnels distincts en <i>Administration économique et sociale (AES)</i>, <i>Sciences économiques</i> et en <i>Gestion</i>. Les trois cursus sont cohérents avec les objectifs visés en termes d'acquisitions de compétences dans ces domaines.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les trois parcours bénéficient de nombreux soutiens dans le tissu d'acteurs locaux, tant dans les entreprises que dans le secteur public. Si l'implantation locale est indiscutable, le soutien d'acteurs régionaux est plus ténu.</p> <p>En amont de la licence, des liens forts établis de longue date avec le lycée Charles de Gaulle (Vannes) traduisent la volonté de continuité de la mission de formation entre le secondaire et l'université. Et après la licence, des ouvertures spécifiques sont proposées afin de se différencier des formations de niveau équivalent assurées à Rennes et à Brest. En effet, la licence de l'UBS se positionne comme une voie d'accès à des formations complémentaires au niveau local notamment avec trois DU : DU <i>Administration territoriale</i> localisé au département droit de l'UFR DSEG, un DU <i>Management opérationnel des petites entreprises (MOPE)</i> monté en partenariat avec la Chambre des métiers et un DU <i>Décisionnel</i> localisé à</p>

	<p>l'UFR Sciences.</p> <p>Il est toutefois étonnant de constater qu'aucun lien vers une potentielle poursuite d'études en master <i>Sciences du management</i> de l'UBS ne soit mentionné.</p> <p>Les enseignants universitaires de licence <i>Economie et gestion</i> sont rattachés à deux laboratoires. L'Institut de recherche sur les entreprises et les administrations (IREA) (Equipe d'accueil EA4251) regroupe des chercheurs de différentes sections en droit, en économie et en gestion. Le laboratoire LMBA (Laboratoire de mathématiques en Bretagne Atlantique), spécialisé en mathématique, regroupe les chercheurs qui interviennent dans le cadre du DU <i>Décisionnel</i>. Il est difficile d'émettre un avis sur le support que ces deux laboratoires peuvent présenter pour la licence d'<i>Economie et gestion</i> car aucune thématique de recherche n'est présentée dans le dossier.</p>
Equipe pédagogique	<p>Les enseignements de la licence s'articulent de manière relativement équilibrée entre les cours assurés par les enseignants-chercheurs et ceux dispensés par les enseignants de l'établissement et par les professionnels. Sur un total de 5493 heures, 2729 sont assurées par onze professeurs agrégés (PRAG), un professeur certifié (PRCE), quatre contractuels et un doctorant, soit 50% du volume horaire total ; 1826 heures sont effectuées par 18 enseignants-chercheurs (seize maîtres de conférences, un professeur des universités et un professeur émérite) soit 33 % du volume ; le reste est assuré par des professionnels, soit 17%.</p> <p>Le comité de pilotage de la licence a pour membres des enseignants du pôle Economie-gestion qui en tant que responsables des études en L1, L2 et L3 sont représentatifs des différents parcours et options (Economie-gestion, Comptabilité-finance, Marketing-vente).</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs de la licence <i>Economie et gestion</i> sont en constante évolution depuis 2010 (environ +10% par an pour la L1). Tous niveaux confondus, ils ont varié entre 500 et 540 étudiants entre 2010 et 2014 et affichent une nette progression sur l'année 2014-2015 en passant à 668 inscrits pédagogiques (avec 209 en L1, 170 en L2 et 289 en L3). Les raisons de cette attractivité ne sont pas précisées.</p> <p>En revanche, le parcours spécifique mis en place avec le lycée Charles de Gaulle draine un flux relativement faible et en décroissance : 11 L1 et 21 L2 en 2010-2011, 7 L1 et 6 L2 en 2011-2012, selon les derniers chiffres connus. Aucune raison n'est présentée pour expliquer cette diminution, ce qui pose la question de la pertinence du maintien de ces classes préparatoires.</p> <p>Les taux de réussite des étudiants ne sont pas mentionnés dans les documents. En revanche, les nombres d'inscrits et d'étudiants validant le diplôme sont précisés. Nous constatons qu'il y a une forte déperdition d'étudiants entre la L1 et la L2, le nombre d'inscrits pédagogiques de L1 admis en L2, même partiellement se situe aux alentours de 45%. Ensuite le flux de L2 admis en L3 est un peu supérieur, de l'ordre de 60%.</p> <p>Il y a un apport conséquent d'étudiants venant d'une autre formation que la L2 correspondante (plus d'une centaine par an), ce qui montre l'intérêt du recrutement externe d'étudiants venant de Brevet de technicien supérieur (BTS) ou de Diplôme universitaire de technologie (DUT).</p> <p>Sur ces inscrits en L3, plus de 90% valident leur diplôme, ce qui est en soit un taux intéressant mais interroge néanmoins sur les modalités de contrôle des connaissances.</p>

Place de la recherche	<p>Il est intéressant de noter que des conférences organisées par les chercheurs de l'IREA sont ouvertes aux étudiants. En revanche, les thématiques n'étant pas mentionnées, il est difficile d'évaluer la pertinence de cette proposition.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Le développement de compétences professionnelles en lien avec les métiers visés est un objectif prioritaire dans les trois parcours, un nombre important de cours étant assuré par des professionnels.</p> <p>De plus, des ateliers et des conférences témoignent de la volonté de l'équipe pédagogique de favoriser une réflexion sur les métiers et de créer des opportunités de rencontres avec les professionnels qui recrutent. Un Campus des métiers et des ateliers de rédaction de</p>

	curriculum vitae (CV) sont autant de réalisations concrètes pour professionnaliser le cursus des étudiants.
Place des projets et stages	<p>Des projets tuteurés sont réalisés par groupes d'étudiants en L2 et L3, sur la base de données d'entreprises à recueillir et sur l'organisation d'un événement pour le compte de l'Institut de management de Bretagne-Sud (IMABS). Il est dommage que ces projets ne concernent qu'une partie des étudiants de L3 (parcours <i>Sciences de gestion</i>).</p> <p>Le principe du stage professionnel est transversal aux trois cursus de L3. Cependant, selon les parcours, la durée et la période de stage varient du simple au triple (entre 4 et 12 semaines), ce qui est cohérent compte tenu des spécificités de chaque parcours. Comme attendu en licence au niveau de l'année de spécialisation, ces stages constituent bien une première expérience permettant aux étudiants de mieux connaître les métiers auxquels ils se préparent.</p>
Place de l'international	La mobilité sortante est encouragée mais aucun chiffre n'est présenté. Il n'est donc pas possible d'évaluer l'efficacité de cette politique d'échanges. Une mobilité entrante d'étudiants existe en provenance de l'université chinoise de Shandong depuis 2008. Mais, aucun chiffre n'est fourni quant à la sélection de ces étudiants, ni même les résultats (obtention ou non de l'année) de ce groupe d'étudiants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est très ouvert. En L1, tous les bacheliers ont un accès de plein droit. En L2, les étudiants peuvent venir de la L1 de l'UBS ou de mentions et de parcours comparables hors UBS. En L3, les étudiants viennent de la L2 de l'UBS ou de mentions et de parcours comparables mais également de BTS et DUT en rapport avec l'économie et la gestion, après examen du dossier et entretien. Cette grande ouverture explique le maintien et la progression des effectifs entre 2010 et 2015.</p> <p>Des passerelles internes entre les parcours permettent éventuellement à des étudiants de se réorienter.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place dès la première année de licence. Il permet de suivre les étudiants dès le début de leur cursus grâce à un enseignant de référence. Le dispositif recouvre aussi bien le choix du parcours de L3 que la méthode de travail dès la L1.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les trois parcours de la licence sont proposés en formation initiale. Néanmoins, une politique de VAE (validation des acquis de l'expérience), au travers d'un processus de reprise d'études sous la responsabilité de l'Agence de développement de la formation permanente (ADEFOPE), service de formation continue universitaire, permet d'accueillir un public adulte relevant de la formation continue. Le programme de licence propose des horaires et pédagogies aménagées pour les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau et les étudiants salariés.
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle (examen et contrôle continu) ne sont pas détaillées dans le document fourni. Un lien internet renvoie vers le site de l'UBS.</p> <p>Il n'est donc pas possible d'évaluer les modalités de contrôle des étudiants pour le programme de licence.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucune information n'est donnée dans le document d'autoévaluation sur les dispositifs de suivi mis en place pour vérifier que les étudiants ont bien acquis les compétences visées dans la fiche répertoire de certification professionnelle.
Suivi des diplômés	<p>Le document ne présente pas de données sur le suivi des diplômés.</p> <p>Il est précisé que l'Observatoire de l'insertion professionnelle (OIP) met en place une étude de suivi mais qu'aucune donnée n'est disponible sur la période évaluée.</p> <p>Le suivi des diplômés ne semble donc pas être une priorité pour les responsables de cette licence <i>Economie et gestion</i>, ce qui est cependant attendu dans toute mention de licence.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est constitué de manière classique, à parts égales entre enseignants-chercheurs ou enseignants, professionnels, étudiants et étudiants diplômés depuis plus de trois ans. Il se réunit une fois par an, en fin d'année universitaire. Ce conseil permet de réfléchir

	<p>aux souhaits d'évolution tant dans le domaine de compétences à acquérir ou développer, que dans celui des stages, de façon à garantir l'adéquation formation-emploi. Les personnalités extérieures contribuent de manière opportune à porter à la connaissance du conseil les évolutions de compétences attendues dans leur secteur professionnel et les besoins prospectifs identifiés.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est un processus assez récent dans la formation. Il se fait au travers d'un questionnaire administré en fin d'année. Il n'est pas précisé l'usage des données collectées suite à ce questionnaire.</p>
--	--

Observations de l'établissement

Lorient, le 4 juillet 2016

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
**Président de l'Université Bretagne
Sud**

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
**Directeur du département évaluation
des formations et diplômes**
**Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur**
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES –
Licence ÉCONOMIE ET GESTION - B2017-EV-0561718N-S3L1170012086-013829-RT

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence Économie et gestion.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

Les remarques émises dans le rapport d'évaluation externe ont donné lieu à des précisions sur la fiche AOF : explication du parcours spécifique CPGE et effectifs, poursuite d'études en Master, taux de réussite en L3 (ajout d'un deuxième indicateur), présentation d'un parrainage avec la Banque Populaire de l'Atlantique.

Par ailleurs, concernant la remarque sur le manque d'informations relative à l'insertion ou à la poursuite d'études des diplômés, effectivement la plupart des étudiants poursuivent leur formation en Master à l'issue de la L3. Il n'existe pas à ce jour d'enquête de suivi des diplômés. En revanche des enquêtes ont été mises en place à partir de la rentrée 2013 : l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle a mis en place un suivi de cohorte, de façon à suivre, de manière longitudinale, le parcours universitaire de l'ensemble des étudiants de Licence 1 inscrits en 2013/2014. Cette étude vise à connaître les parcours des étudiants durant leur scolarité à l'UBS, prendre la mesure et qualifier les flux de sorties après chaque niveau d'études atteint (L1, L2, L3...) et rendre compte des facteurs de réussite et d'échec à l'Université.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

